

Tours, le 14 février 2018

**Objet** : Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire 2018

**Adresse postale**

16 impasse Robert Nadaud  
37000 Tours

**Tél.** : 02 47 50 16 34

**Site** : [www.cc37.org](http://www.cc37.org)

**Courriel** : [info@cc37.org](mailto:info@cc37.org)

**Accueil du public**

Mardi et mercredi  
de 14h00 à 17h00  
Jeudi de 16h00 à 19h00

**Ateliers**

**d'autoréparation**

Lundi de 17h00 à 20h00  
Mercredi de 17h00 à 20h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

**Cours de vélo-école**

Jeudi de 9h30 à 12h00  
Samedi de 14h00 à 16h30

Chère adhérente, cher adhérent,

Comme annoncé, nos Assemblées Générales auront lieu le samedi 17 mars prochain. Vous trouverez ci-joint la convocation officielle avec l'ordre du jour et le programme de la journée.

Sont joints également le **bulletin de réadhésion** pour ceux qui n'auraient pu encore l'effectuer, ainsi que le **bulletin de candidature au Conseil d'Administration**.

A cet effet, nous nous permettons d'insister sur votre participation au fonctionnement de notre association. Bien sûr, nous avons deux salariés. Mais sans bénévoles actifs, le CC37 ne peut fonctionner. Pour pérenniser l'association et maintenir à long terme les deux emplois, toutes les commissions ont besoin d'être renforcées.

- La **vélo-école** connaît un grand succès et a besoin de moniteurs supplémentaires,
- La **commission « Aménagements »** doit se renforcer pour continuer à être un interlocuteur de poids auprès des pouvoirs publics,
- La **commission « Animations »** a en permanence besoin de bénévoles pour toutes nos actions d'information, de prévention et de sensibilisation,
- L'**atelier d'autoréparation** connaît un grand essor : venez aider au bon fonctionnement de celui-ci,
- Les **balades urbaines et randonnées familiales** ont besoin de forces vives pour organiser et encadrer les sorties,
- Nous avons également besoin de vous pour nous aider dans les **diverses tâches administratives**.

Aucun engagement de disponibilité n'est demandé. Chacun accorde le temps dont il dispose.

Quant à la participation au **Conseil d'administration**, elle permet d'être en permanence parfaitement informé et d'être actif pour toutes les décisions importantes qui sont prises pour le fonctionnement de l'association. Le CA se réunit une fois toutes les 6 à 8 semaines.

Nous espérons vous voir nombreux à ces Assemblées Générales, qui seront suivies d'un buffet partagé et, à 14h00, d'une **conférence-débat** sur « La place du vélo dans les projets d'urbanisme de la métropole » par **Jérôme Baratier**, directeur de l'ATU - Agence d'Urbanisme de Tours, précédée d'une présentation des résultats du *baromètre des villes cyclables*, par **David Sellin**, administrateur.

Cyclistement vôtre,

Armelle Gallot-Lavallée

Co-présidente du Collectif Cycliste 37